

**Horaires ouverture au public :**

Lundi - mardi – jeudi – vendredi :  
08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Mercredi - samedi : 08h30 à 12h00.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**SEANCE DU 15 JUIN 2021**

Convocation du 11 juin 2021

Le quinze juin deux milles vingt et un à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente, à huis clos en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, sous la présidence de Monsieur Bruno DARDAILLON, Maire.

Sont présents : Bruno DARDAILLON, Marie-Claude GUIGNAT, Guy DEBROSSE, Roger TISSIER, Claire LONGINE, Hélène CARRIERE, Danielle BUCHER, Patrick DEPALLE, Katy THIERRY.

Sont absents excusés : M. Jimmy PICAUD a donné procuration pour voter en son nom à Marie-Claude GUIGANT, M. Rémy ARCIN et M. Marcel COUILLEZ ont donné procuration pour voter en son nom à Bruno DARDAILLON, Bertrand PARINAUD a donné procuration pour voter en son nom à M. Guy DEBROSSE, M. Jean-Luc PASQUIGNON a donné procuration pour voter en son nom à Hélène CARRIERE.

Monsieur Roger TISSIER est élu secrétaire de séance.

**1 – Approbation du compte rendu du 10 avril 2021**

Adopté par 14 voix.

**2 – Travaux de rénovation énergétique au Logement sis 44 rue principal – DSIL 2021**

**Délibération n°210615.00** : Le Conseil Municipal, par 14 voix, a approuvé les travaux de rénovation du logement situé au 44 rue principale ainsi que le plan de financement et a autorisé le Maire à effectuer la demande de subvention (DSIL).

**3 – Planning élections**

Monsieur le Maire annonce qu'un mail sera envoyé aux conseillers municipaux afin de connaître leurs disponibilités afin d'établir un planning pour les permanences des élections qui se tiendront le 20 et 27 juin.

**4 – Devis (Atribus, canalisation)**

Le Maire expose les différents devis reçus concernant la construction d'un atribus.

Devis de l'entreprise MARTINET : Augmentation de 450€ par rapport au devis demandé en 2019.

Devis demandé à l'entreprise CHAPUT d'un montant de 4767.88€ HT est inférieur au devis de l'entreprise Martinet.

Des travaux relatifs à des canalisation seront à prévoir au niveau des habitations THEILLOUX/ BOURCY. Un devis a été demandé à l'entreprise VIZIERES.

**5 – Ecole : organisation de la rentrée scolaire 2021/2022**

Monsieur le Maire informe le conseil des effectifs du RPI :

- 32 élèves à Saint-Sulpice, dont 1 ou 2 élèves bénéficient d'une AVS à mi-temps.

- 19 élèves à la Celle.

Ces effectifs peuvent encore évoluer.

La structure d'escalade a été contrôlée par l'organise SOCOTEC.

Le budget de l'école pour l'année 2021/2022 sera de 2200€.

La cour de l'école sera mise à disposition du centre équestre « Le Paradis de Pablo » afin de pouvoir faire du Roller. La convention sera signée dans les jours prochains.

## **6 – Questions diverses**

- 2 jeunes ont sollicité la commune pour un emploi saisonnier : Romain RIOLLET (19 ans) et Pierre-Louis CHATEAU-PERRIN (15 ans en juillet). Monsieur le Maire prévoit de contacter le centre de gestion pour connaître les conditions d'embauche d'un mineur.

- Diffusion de l'interview le 7 juillet 2021 du reportage sur la médiathèque.

*Affiché conformément à l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales,*

Le Maire,  
Bruno DARDAILLON

